

Travailler pendant les vacances lorsque l'on est mineur n'est pas évident. Pour encourager ces jeunes, une partie des communes du territoire et la Communauté de communes organisent des chantiers jeunes rémunérés, à destination des 16-17 ans. Cette page explique le mode de fonctionnement des chantiers jeunes proposés par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Participer à la vie citoyenne

Les chantiers jeunes sont un prolongement des parcours éducatifs mis en place par la Communauté de communes en faveur des écoliers (6 -12 ans) du territoire. Les chantiers jeunes contribuent aussi à aider les jeunes d'aujourd'hui dans leur parcours de futurs citoyens éclairés.

Participer à un chantier jeune quand on a 16-17 ans, c'est participer à une action qui va bénéficier à sa communauté, à son territoire.

Les chantiers jeunes proposés par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'inscrivent dans leur environnement : élimination de plantes invasives sur des cours d'eau, rénovation d'un mur en pierre au cœur d'un village, réalisation de mobilier pour un accueil de loisirs, etc.

Ils ont également une vertu pédagogique et d'apprentissage.

[En savoir + sur les parcours éducatifs](#)

Nombre de chantiers annuels ?

En moyenne, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté organise cinq chantiers jeunes par an.

Les chantiers prévus en 2026 :

- 1 pour les vacances de printemps
- 3 pour les vacances d'été
- 1 pour les vacances d'automne

Quelle rémunération ?

Les participants signent un CDD de 20h, pour les quatre jours que dure le chantier jeune.

La rémunération horaire du chantier jeune se fait sur la base du SMIC (salaire minimum de croissance).

[En savoir + sur le montant du SMIC](#)

Comment participer ?

Chaque chantier jeunes propose au maximum cinq places.

Pour permettre une égalité des chances entre tous les jeunes du territoire, une "campagne de recrutement" est lancée trois à quatre semaines avant le déroulement du chantier.

Pour candidater, il faut :

- être âgés de 16 à 17 ans
- habiter l'une des 47 communes de la Communauté de communes
- fournir un CV
- rédiger une lettre de motivation (importante pour départager les candidats)

Cet acte de candidature a aussi une portée pédagogique (dans l'expression de sa motivation à participer au chantier, quel est son but, etc.)

Contact

Les chantiers jeunes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté sont coordonnés par son service info jeunes.

- Téléphone : 04 76 64 86 82 ou 06 30 06 14 76
- Courriel : pij@smvic.fr

En images





Et aussi...

Dans la famille jeunesse...



Service info jeunes

**Mission locale
jeunes**

Bourse BAFA